



# Règlement du Championnat de Ligue

Annexe 1 : Fiche d'inscription recommandée

Annexe 2 : Numérotage des Mini 4

Annexe 3 : Organisation des étapes du Championnat de Ligue pour les Poussin, Benjamin, Minime et Cadet avec des chars à voile mis à disposition.

## Article 1

Le présent règlement est établi par la Ligue Régionale de Char à Voile afin de définir les conditions d'organisation du championnat des Pays de la Loire, ainsi que les conditions d'attribution des titres de « champion et championne de char à voile des Pays de la Loire ».

## Article 2

Le présent règlement est conforme au Règlement International de Roulage en Char à Voile (RIRC) de la Fédération Internationale de Sand et Land Yachting, ainsi qu'au Règlement des Compétitions (RC) de la Fédération Française de Char à Voile, en particulier de son article 5.2.

## Article 3

Le présent règlement peut être modifié par l'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Char à Voile des Pays de la Loire.

Le Conseil d'Administration, la Commission Sportive, les clubs organisateurs et participants, les arbitres, sont chacun à leur niveau de responsabilité chargés de veiller à l'application de ce règlement.

## Article 4

La Commission Sportive de la Ligue peut être saisie en première instance en cas de litige portant sur le championnat de ligue.

## Article 5

En complément au RC art. 5.2.4.1:

En fin de saison, il est établi un classement général individuel pour chacun des titres de Champion de Ligue.

## Article 6

### Article 6.1

Titres de champion de ligue par catégorie d'âge:

- Poussin, support fourni par le club organisateur
- Poussin F, support fourni par le club organisateur
- Benjamin, support fourni par le club organisateur
- Benjamin F, support fourni par le club organisateur
- Minime, support fourni par le club organisateur
- Minime F, support fourni par le club organisateur
- Cadet, support fourni par le club organisateur
- Cadet F, support fourni par le club organisateur
- Junior, sur Promo
- Junior F, sur Promo

### Article 6.2

Titres par classe de char à voile:

- Promo
- Promo F
- Classe 5
- Classe 5 F
- Standart'
- Standart' F
- Classe 7
- Classe 7 F
- Classe 8
- Classe 8 F
- Blokart
- Blokart F
- Kart à Voile Sport
- Kart à Voile Sport F
- Kart à Voile Spirit
- Kart à Voile Spirit F

### Article 6.3

L'inscription, ou la suppression, à l'article 6.2 d'une classe de char à voile, doit être demandée à la Commission Sportive, qui statuera sur la base des documents et arguments qui lui seront présentés.

### Article 6.4

En complément au RC art. 5.2.4.1.1:

Il est systématiquement établi un classement féminin séparé.

Les pilotes féminines sont titrées, quelle que soit leur place au classement général de la catégorie ou de la classe concernée.



# Règlement du Championnat de Ligue

## Article 7

Le titre de champion de ligue des Pays de la Loire est délivré après la dernière étape de chaque saison, au premier pilote de chaque classement général validé.

RC Art. 5.2.5 « Le Championnat de Ligue n'est pas homologué si un minimum de 3 manches n'a pas été validé lors des étapes le constituant. Aucun titre n'est alors délivré en fonction du classement. »

## Article 8

Le Championnat de Ligue se déroule sur plusieurs étapes (idéalement 5 par saison) organisées par les clubs du territoire entre le mois de septembre et le mois de juin de chaque année.

Le calendrier du championnat de ligue de la saison suivante est établi chaque année en fin de printemps par l'assemblée des clubs candidats à l'organisation d'une ou plusieurs épreuves.

Tout changement au calendrier doit être approuvé par la Commission Sportive.

## Article 9

Il est conseillé aux organisateurs d'étape du Championnat de Ligue d'utiliser la fiche d'inscription et le programme proposés en annexe 1 et de les diffuser au format PDF via les moyens de communication de la Ligue.

## Article 10

La pré-inscription en ligne aux étapes du championnat de ligue, est obligatoire. Elle doit être effectuée au plus tard 24 heures avant le début des confirmations d'inscriptions prévues au programme.

Le lien vers le formulaire de pré-inscription est placé sur la page d'accueil du site [www.charavoile-paysdelaloire.fr](http://www.charavoile-paysdelaloire.fr)

Le montant des droits d'inscription à une étape du Championnat de Ligue est fixé à 8,00 €, il est réduit à 4,00 € pour les pilotes de moins de 18 ans.

Ces droits sont perçus par le club organisateur et lui sont acquis.

Lors d'une étape, si aucune manche ne peut être validée, alors le club organisateur remboursera sur leur demande et le jour même aux pilotes concernés, la moitié des droits d'inscription versés.



## Règlement du Championnat de Ligue

### Article 11

Une étape du Championnat de Ligue peut être annulée au préalable en raison de prévisions météorologiques défavorables:

- au plus tard 24h avant
- si la situation a fait l'objet d'un Bulletin Météo Spécial Vent émis par les service de Météo France
- si le vent annoncé est trop faible pour valider au moins une manche
- si l'état de la plage ne permet pas le roulage

Le directeur de course prend cette décision.

Le club organisateur et le directeur de course utiliseront tous les moyens nécessaires pour faire connaître aux participants cette décision d'annulation.

### Article 12

A chaque étape, chacun des clubs participant mandate un représentant au jury.

### Article 13

La Commission Sportive de la Ligue établit chaque année les sélections aux Championnats de France Jeune.

### Article 14

Les circuits peuvent faire moins de 1000 mètres, quelle que soit la classe.

### Article 15

La durée des manches est définie par le directeur de course et peut être inférieure à 20 minutes.